

Le Tiers-Ordre et les Jeunes

LES douloureux événements qui ensanglantent le monde, la différence des conditions de vivre que la Paix — quand elle viendra — ne manquera pas de révéler ; les luttes que la pensée chrétienne doit s'attendre à soutenir de la part de l'enfer un instant déconcerté par le renouveau de la Foi ; tournent les regards de tous vers les hommes de demain. La jeunesse, espoir de la Société, sera-t-elle prête à son rôle, disciplinée, énergique, avertie ?

N'est-ce pas le temps de lui montrer le Tiers-Ordre ? Dans nos grandes villes, déjà l'élément *jeune* a compris. Mais même là, il reste bien à faire.

Et ailleurs ? ' Parlons donc pour les *jeunes*.

Le grand désir de Pie X, à la suite de Léon XIII, était de voir *tous* les vrais chrétiens s'enrôler sous la bannière de Saint François. Par le fait que les Papes invitent *tous les vrais chrétiens*, il est évident que le Tiers-Ordre n'est pas, de sa nature, une petite coterie fermée ; il ne doit pas être réservé à ceux qui ont doublé le cap de la cinquantaine. Léon XIII ayant fixé à 14 ans l'âge d'admission au Tiers-Ordre, c'était bien dans l'intention de le proposer et de l'ouvrir à la jeunesse. On a pourtant laissé l'élément jeune se porter ailleurs, avec peu de résultat, du reste, et l'on ne s'est pas assez préoccupé de lui montrer comment, dans le Tiers-Ordre, il réglerait et ferait s'épanouir toutes ses énergies.

Aujourd'hui, on commence à mieux saisir la pensée des Souverains Pontifes. L'on se rend compte des immenses avantages que jeunes gens et jeunes filles retireraient du Tiers-Ordre, comme aussi les Fraternités, si l'on y admettait ces recrues encore pleines de vie physique et d'enthousiasme pour le bien.

A plusieurs reprises, la question du rajeunissement des cadres du Tiers-Ordre a fait l'objet d'études et d'articles